



BOURSES

publié le 28/08/2025

La campagne est ouverte du 1er septembre au 16 octobre 2025

Si à l'inscription au collège vous avez donné votre consentement à l'étude automatique de votre droit à bourse, vous n'avez rien à faire.

Sinon, suivez la procédure décrite par le flyer.

Pour tout renseignement :

Mr TRINSON - frederic.trinson@ac-poitiers.fr

Mr ELIE - nicolas.elie@ac-poitiers.fr

Document joint

 **flyer** (PDF de 4.5 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.